

PAS DE COMMENTAIRE

Chronique François Brabant

Les hors-la-loi

*"La foule qui n'a pas vu
Que tu tenais ma main
Et qu'elle me met à nu
Quand elle t'emporte au loin"*

La poésie est plus que jamais vitale. Et les rimes fragiles de Raphaële Lannadère, talent sous-estimé de la chanson française, aident beaucoup à se dégager du marécage qu'est devenu l'air du temps. A cet égard, les remugles que diffuse de jour en jour l'affaire Publifin et ses suites ne peuvent que lasser l'observateur, même averti.

Comme un feu de brousse, le scandale ne cesse de s'étendre. C'est à présent au tour des cumulards dans leur ensemble d'être projetés dans la tempête. Paniqués à l'idée d'être bientôt balayés eux aussi, les états-majors du PS, du MR et du CDH s'efforcent de réagir. Le réflexe : codifier de nouvelles règles pour encadrer l'appétit (d'argent et de pouvoir) de leurs mandataires. Le MR vient ainsi de prohiber le cumul de plus de trois mandats rémunérés. Le PS entend plafonner les revenus à 150 % de l'indemnité parlementaire.

Dur avec les faibles, faible avec les durs : c'est donc un ressort éprouvé du pouvoir politique qui se vérifie à nouveau. Qui s'en étonnera ? Le nettoyage annoncé épargne les vrais régents de ce royaume. Ni au PS, ni au MR, ni au CDH, les hauts dirigeants n'envisagent de mettre fin au plus spectaculaire de tous les cumuls, celui qui consiste à endosser simultanément les rôles de ministre et de bourgmestre. A ce jeu douteux, s'adonnent – avec plus ou moins de discrétion – le socialiste Paul Magnette à Charleroi, le centriste Maxime Prévot à Namur et le libéral Daniel Bacquelaine à Chaudfontaine. Même le Premier ministre Charles Michel (MR) n'est pas en reste. Le site officiel de la ville de Wavre continue de le renseigner comme "bourgmestre en titre", une appellation étrangère à tous les textes de loi. Inventée de toutes pièces, elle s'est progressivement imposée dans les faits.

Tromperie

Depuis le début des années 1990, la législation belge est pourtant sans ambiguïté : quand on est ministre, on ne peut être bourgmestre, point. *"Quand la loi est intervenue, il a fallu un certain temps au monde politique pour apprivoiser la nouvelle donne, analysait récemment Pierre Ver-*

jans, politologue à l'université de Liège. Mais assez vite, les ministres ont transformé cette contrainte en une règle purement formelle qui ne les empêche pas de continuer à tirer les ficelles dans leur commune."

En 2012, déjà, deux députés wallons soulevaient le problème. *"Bourgmestre en titre, ça veut dire quoi ? Cela veut dire que, de manière occulte, on est toujours là. Ce glissement sémantique s'apparente à une tromperie"*, dénonçait Marcel Cheron (Ecolo). *"On est bourgmestre ou on ne l'est pas, s'insurgeait en écho Jean-Luc Crucke (MR). Certains entretiennent le flou pour des raisons de prestige, pour rester le big boss dans leur commune. Moi, j'estime qu'un Premier ministre n'a plus rien à faire dans la gestion communale. La césure doit être complète."* A

l'époque, le député libéral visait... Elio Di Rupo, chef du gouvernement fédéral et néanmoins "bourgmestre en titre" autoproclamé de Mons.

Modèles de vertu

On voit venir la ligne de défense des individus concernés. Elle s'inscrit dans le droit fil du raisonnement tenu par Stéphane Moreau, à qui on demandait un jour pourquoi il s'obstinait à cumuler le mayorat d'Ans et la direction du groupe Tec-teo (devenu Nethys-Publifin). *"Ce qui compte dans le leadership d'une ville, ce sont surtout les concepts qu'on apporte, davantage que la gestion quotidienne."* L'argument n'est pas insensé. Et on peut aussi, à rebours du populisme ambiant, oser cette question : pourquoi

les élus du peuple seraient-ils des archanges, modèles de vertu et de pureté ? Est-ce bien ce que l'on attend d'eux ?

Le problème se situe ailleurs. Quand les plus éminents acteurs politiques du pays se comportent en "outlaws", entretenant une culture de non-respect de la loi (ou détournant son esprit, ce qui revient au même), le pacte démocratique est rompu. Reste alors à se réfugier dans la poésie de Raphaële Lannadère, dont une chanson est dédiée à Rosario Crocetta. Figure du Parti démocrate italien, l'ancien maire de Gela cumule deux mandats : président de la région de Sicile et cible prioritaire de la mafia, ce qui l'oblige à vivre au quotidien cerné de gardes du corps. La politique autrement, en somme.

*"Je suis un homme, je suis debout
Et si leurs hommes demain m'enterrent
Je m'en fous
Gela, je serai fier"*

Ni au PS, ni au
MR, ni au CDH,
les hauts
dirigeants
n'envisagent de
mettre fin au
plus
spectaculaire de
tous les cumuls,
celui qui
consiste à
endosser
simultanément
les rôles de
ministre et de
bourgmestre.